

Procédure de qualification branche voyages

Notice procédure de qualification 2026

à l'usage de tous les candidats et candidates

1. Rapport d'activité

Le rapport d'activité, qui servira de base à votre examen du 3 juin 2026, vous sera remis dans le cadre du CI3B. Le chef expert vous expliquera dans le détail comment compléter ce formulaire.

→ Veuillez retourner le rapport d'activité par e-mail d'ici au **15 mars 2026 au plus tard** à l'adresse suivante: s.jayet@vtvac.ch

2. Informations relatives à la procédure de qualification

Ces informations vous renseignent sur l'organisation et la notation de l'examen en entreprise « branche voyages ».

→ **Vous devez remettre le formulaire signé «Informations relatives à la procédure de qualification » aux experts lors de l'examen partie 1!**

3. Programme des examens 2026

La date / temps et le lieu de votre examen en entreprise sont publiés sur le time2learn

- Time2learn → Cours → Cours interentreprises → Procédure de qualification
- Ces informations seront disponibles à partir de la mi-avril.
- Des changements de dernière minute étant toujours possibles, nous vous recommandons de vérifier le programme avant votre examen

4. Expert en chef

L'expert en chef suivant est responsable de l'examen en entreprise „branche agences de voyages“ dans votre région :

- Suisse romande : Stéphane Jayet s.jayet@vtvac.ch

Nous vous souhaitons d'ores et déjà plein succès pour vos examens.